

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

12eme. ANNEE No 209

OTTAWA, MERCREDI 7 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 2 CENTS

Les grandes manœuvres PAR UN ANGLAIS

Les juges compétents sont unanimes à constater le succès complet de l'armée française dans ses manœuvres d'automne, dit le Spectator, et ce succès a une importance européenne, à raison de l'influence qu'il ne saurait manquer d'exercer sur le moral de la France.

Chez les autres nations, un tel succès serait à peu près négligeable. C'est à peine si l'on remarque, en Angleterre, les exercices annuels des volontaires. En Russie, les manœuvres sont pour ainsi dire invisibles à l'œil nu, sinon pour les corps d'armée qui y prennent part et dans les districts où les troupes opèrent; cent mille hommes peuvent faire campagne dans l'ouest, sans que le Centre ou le Sud sachent autre chose sinon que le train est en tournée d'inspection.

En Autriche, ces déplacements de troupes sont uniquement des occasions de galas pour le monde militaire, et les conclusions à en tirer d'intéressent que les gens du métier. En Allemagne, la conviction que tout est parfait dans l'organisation de l'armée est si profondément enracinée que la constatation annuelle du fait ne saurait éveiller un bien vif intérêt.

Il n'en est pas de même des Français, qui cherchent toujours dans leurs manœuvres, avec une ardente curiosité, la preuve de la mise au point de leurs préparatifs militaires. Aussi ont-ils, profondément satisfaits cette année, et leur crainte chronique de se trouver, en cas de guerre, pris au dépourvu est elle définitivement écartée.

Il est à peine besoin de dire que, pour le gros de la population, le détail de ces opérations reste un mystère impénétrable comme pour les Anglais; le service obligatoire enseigne au soldat l'école du peloton et ne lui enseigne pas l'art de la guerre. Mais tout le monde voit que l'armée peut être rapidement mobilisée, que les masses sont mises en mouvement avec rapidité et précision comme en Allemagne; (60,000 hommes n'ont pas été concentrés par chemin de fer, dans un cas spécial, comme s'il s'agissait d'une brigade); tout le monde est sûr désormais que l'intendant fonctionne bien, même quand on lui demande des tours de force; que les généraux savent manier de gros effectifs; que les soldats marchent à merveille (quoique peut-être au prix d'un nombre exagéré d'entrées à l'hôpital); que l'artillerie, enfin, est puissante et bien tenue. Au total, l'organisation est visiblement excellente et, par une conséquence naturelle, la confiance est revenue au cœur des Français.

Cette confiance avait déjà trouvé un aliment dans le fait récent d'une alliance, au moins morale, contractée avec un souverain puissant, et basée sur la communauté des intérêts. Mais elle était encore arrêtée dans son essor par un reste de doute sur le relèvement définitif de l'armée. Un Français du type moyen pensait certes que ses officiers sont instruits, ses conscrits audacieux et ses généraux doués d'une haute capacité stratégique; mais, jusqu'à ce jour, il gardait quelque méfiance sur l'ensemble de l'organisation. La perfection de la machine militaire en Allemagne, la terrible facilité avec laquelle l'état-major réunissait ses masses en mouvement, la certitude que une armée germanique, envahissant la France, y fonctionnerait comme une locomotive, avec chaque roue et chaque piston en parfait état et marcherait au but avec une puissance automatique — tout cela impressionnait plus que de raison le Français dont nous parlons. La tradition de 1870 est celle d'une machine à invasion que rien n'a pu briser ou arrêter jusqu'à la catastrophe. On comprend donc quel soulagement ce peut être pour les Français de constater dans leur armée les mêmes qualités « germaniques » et de la voir, elle aussi, exécuter avec la régularité d'une machine les ordres silencieux d'un télégraphe. N'est-ce pas la preuve tangible de la reconstruction de leur force? Une fois de plus, ils se sentent irrésistibles, ou,

Le congrès de Bruxelles

Dédaigne qui voudra le congrès de Bruxelles. Je ne puis en détacher une pensée. Tout n'est pas à condamner dans ce qu'il a dit et dans ce qu'il a fait; mais on y a entendu des déclarations vraiment détestables. En voici une qui a révolté bien des âmes honnêtes: « Il n'y a plus de patrie ».

Disons bien vite que ce n'est pas une résolution du congrès. C'est le thème d'un ou deux discours, c'est une exclamation souvent répétée. En y regardant de bien près, ce congrès internationaliste substitue le patriotisme de classe ou patriotisme de peuple. L'ouvrier français fraternise avec l'ouvrier allemand.

On a discuté la question de savoir, si les ouvriers refuseraient d'accomplir le devoir militaire. Trois nations le voulaient; la majorité à refusé d'émettre un vote pareil. Par scrupule? Non pas; par prudence seulement. Ce serait s'exposer à des cruautés et à la mort. Il faut attendre. On entrera dans les régiments. Mais quand les régiments seront en face les uns des autres, les jeunes soldats sauront ce qu'ils doivent faire. Le capitaine est maître de leurs corps; il ne les pas de leur volonté. Il les a menés là, il ne peut pas les y tenir.

Après ces déclarations, on a chanté la Marseillaise, cette même Marseillaise que le tsar et la reine d'Angleterre viennent d'entendre debout, que les pères et les grands pères de nos ouvriers, membres du congrès, chantaient avant d'aller mourir pour la patrie.

Pendant qu'on raisonnait et qu'on pensait ainsi à Bruxelles, nos marins étaient à Cronstadt et à Portsmouth. Là aussi, on fraternisait de peuple à peuple. Là aussi, on invoquait la paix et on la souhaitait ardemment. Là aussi, on faisait place dans son cœur à d'anciens ennemis; on comprenait la fraternité humaine; on se sentait, de part et d'autre, l'âme assez haute pour oublier d'anciennes injures. Auterlitz pardonnait à Waterloo. Mais ils se rappelaient tous, ces vaillants et ces bienveillants, qu'ils avaient une patrie, une mère à laquelle leur vie était due, si elle leur en demandait le sacrifice. Ils disaient à leurs hôtes: « Nous sommes vos amis; nous voulons l'être, nous le sommes. L'heure peut venir où nous redeviendrons ennemis. Nous ne cesserons jamais de vous estimer et de vous admirer ».

Les philanthropes rêvent des jacqueries à Bruxelles. Les soldats, à Cronstadt, à Portsmouth, rêvent de beaux faits d'armes et mettent au dessus de la guerre, les espérances grandissantes de la paix et de la liberté.

JULES SIMON.

L'Assurance Obligatoire en Allemagne

Le professeur H. Geffcken donne à la NIKETEMER CENTURY du mois de Septembre une importante étude sur le fonctionnement de l'assurance obligatoire en Allemagne.

L'assurance, dit-il, est ordinairement chose volontaire; mais les classes déshéritées sont, en général, peu disposées à profiter des institutions de prévoyance, soit parce qu'elles n'en comprennent pas bien l'utilité, soit parce que la modicité de leur revenu rend difficile tout retranchement. Trois méthodes

principales ont été préconisées pour surmonter cette difficulté: l'habitude de l'épargne graduellement inculquée à l'ouvrier, comme en Angleterre, par les sociétés de secours mutuels; les versements volontaires des patrons, chargés d'administrer la caisse sociale de leurs ouvriers; enfin l'obligation législative. C'est le dernier système qui domine, en Allemagne, les lois nouvelles sur l'assurance.

Remarquons d'abord que, sous le régime de l'obligation, il est indispensable, pour arriver à un résultat satisfaisant, que l'assurance soit effective, c'est à dire que l'ouvrier, par ses versements, s'assure positivement contre les dangers, dont il possède le revenu d'où doivent provenir ces versements.

Les lois allemandes d'assurances contre la maladie et contre les accidents donnent cette sécurité. L'obligation se justifie donc d'autant mieux en ces cas que tout le fardeau pèse sur les patrons, en ce qui touche les accidents; le problème se réduit par suite à la constitution d'une caisse alimentée par ceux qui travaillent pour le bénéfice d'une faible minorité de malades. Mais en est-il de même de l'assurance contre la vieillesse et contre l'infirmité permanente? Ici le problème est tout différent et autrement complexe. En principe, il s'agit de constituer une épargne et d'accumuler un capital pour l'usage futur de tous ceux qui ont versé les primes ou au nom desquels ces primes ont été versées, — en tant qu'ils ne seront ni décédés ni rayés de la liste des assurés. Or, ceci sera le cas d'environ 90 0/0 du chiffre total des assurés, c'est à dire de dix à onze millions d'individus. On ne saurait se dissimuler qu'un tel projet soulève de graves objections.

La loi allemande assure à tous les invalides du travail et à toutes les personnes âgées de soixante-dix ans révolus, le même revenu annuel, sans égard au montant des salaires précédemment touchés; savoir: 120 marcs pour les hommes et 80 marcs pour les femmes, pouvant graduellement s'élever, après cinq ans, jusqu'à 250 marcs. Notons déjà que les sociétés minières de la Prusse accordent à leurs invalides, d'emblée, plus de deux cents marcs et la société des imprimeurs 364 marcs. Des pensions aussi faibles ne sauraient être considérées comme suffisantes, tout au plus peuvent elles servir à alléger le fardeau de l'assistance locale: la plupart des indigents de Berlin coûtent de 144 à 180 marcs par an et certains en coûtent 360. Cette assurance pourra donc garantir l'ouvrier contre la nécessité d'entrer comme pensionnaire dans un hospice, mais elle ne suffira pas à l'affranchir des secours publics.

Pour arriver à ce résultat incomplet, la loi n'en fait pas moins peser un lourd fardeau sur le contribuable. Elle exige 21 pfennigs par semaine de chaque ouvrier, et 14 pfennigs de chaque ouvrière, depuis le premier jour où il touche un salaire jusqu'à sa soixante-dixième année; et cela à raison de quarante centimes par an au minimum. D'où tirera-t-il ces versements, s'il est sans travail, ce qui doit fatalement arriver plus d'une fois, avant qu'il soit parvenu au seuil de sa soixante-onzième année? La loi ne répond point à cette question; elle se contente de stipuler que, si les versements ne sont pas effectués, quarante sept fois par an, la pension sera réduite proportionnellement au déficit. De telle sorte que l'intégrité même de cette misérable pension n'est rien moins que garantie, l'impossibilité d'effectuer le versement des primes hebdomadaires fait elle parfaitement établie et causée par l'état général du marché de la main d'œuvre.

La statistique des ouvriers sans travail est habituellement peu sûre, mais on ne saurait douter que la proportion des cas de cet ordre ne soit considérable. En 1881, sur 16,000 imprimeurs, 1,200 manquaient d'ouvrage. On compte qu'à Berlin, sur 1000 apprentis décorateurs, 600 sont sans emploi pendant cinq mois de l'année et 300 pendant sept mois. En 1886, près de la moitié des ouvriers boulangers allemands est restée sans travail. D'où viendront un pareil cas les versements de primes?

Le tiers du fonds d'assurance, calculé à 55 millions de marcs, doit être versé, être versé par les patrons. Mais, si l'on considère qu'ils portent déjà la charge annuelle de 13 millions de marcs pour l'assurance contre les accidents et celle de 15 millions de marcs pour leur part d'assurance contre les maladies, ne peut-on pas régler comme certain qu'ils chercheront à compenser tous ces impôts nouveaux par une réduction des salaires?

Enfin, un autre tiers du fonds général doit être payé par le Trésor impérial. Ici, les objections sont plus redoutables encore. D'abord, il est difficile d'admettre que l'Etat ait le droit d'offrir en cadeau, annuel à une classe de citoyens, si intéressante qu'elle puisse être, une part de l'impôt payé par les autres classes. Et, d'autre part, le revenu du Trésor impérial est à peu près exclusivement tiré du produit des douanes et des droits de consommation; et ces charges pèsent directement sur les classes pauvres en élevant le prix de leurs aliments. Les droits sur le blé seul ont dépassé 104 millions de marcs en 1889-90.

Donc, point de sécurité pour l'assuré, en dépit des moyens les plus contestables, mis au service de l'assurance obligatoire — tel est le caractère de la loi allemande. La loi française sur les retraites pour les ouvriers, présentée au Sénat, présente un avantage qui n'est pas à négliger: elle laisse à l'ouvrier la liberté d'adhérer ou non à la retenue de 5 ou 10 centimes par jour, fait observer le professeur Geffcken: « S'il ne veut pas subir cette retenue, il n'a qu'à la déclarer; s'il l'accepte pour trente ans, à partir de sa vingt-cinquième année, son patron est tenu de verser une prime égale, et l'Etat s'engage, en outre, à apporter au fonds d'assurance une contribution égale aux deux tiers de ces versements réunis. En comptant 290 jours de travail dans l'année, l'ouvrier n'aura versé que 14 fr. 28 par an, et il recevra dès sa cinquante-sixième année une pension de 300 à 600 francs ».

Ce système a le grand avantage de n'être pas obligatoire. Mais la question reste toujours de savoir, s'il est possible d'organiser un système général d'assurance par l'Etat, car la grande difficulté pour les classes laborieuses n'est, ni la vieillesse, ni l'infirmité (l'assistance publique intervient dans ces cas); c'est le manque d'ouvrage, — mal auquel l'Etat ne peut rien et sur lequel, il ne peut exercer d'influence qu'en des cas exceptionnels ou déterminés.

Au total, le professeur Geffcken estime que l'assurance obligatoire est condamnée à l'insuccès « pour avoir tenté d'enfermer les rapports polymorphes et compliqués de la vie individuelle dans un réseau de paragraphes uniformes ».

DU SOIN DES ANIMAUX. Nos cultivateurs, ici au Canada, ne prennent pas tout le soin désirable de leurs animaux, et par conséquent ils n'en retirent pas tout le profit qu'ils pourraient en retirer. La manière dont nous les hivernons est très défectueuse. Les étables sont généralement trop froides par notre faute; par les fenêtres, les mauvaises portes nous laissons le froid pénétrer, et le pauvre animal grelottant de froid, consomme une plus grande quantité de fourrage pour entretenir la chaleur animale, ce qui est une perte considérable pour le cultivateur. La propriété, l'astration, sont aussi nécessaires à l'animal qu'à l'homme. Chaque étable, chaque écurie, devrait être pourvue d'un ventilateur par lequel s'échapperait le mauvais air. C'est une chose bien facile à faire. Ce ventilateur doit se trouver sur le toit de la bâtisse.

Dans une étable bien aérée, où l'air se renouvelle facilement, les animaux ont une meilleure santé. En ouvrant une étable qui n'est pas aérée, on est presque asphyxié par le mauvais air qui en sort; il est impossible au bétail d'être à son aise dans une atmosphère pareille, qui engendre la maladie. On ne fait pas assez attention au boire des animaux. On les mène au puits ou au ruisseau une ou deux fois par jour. L'eau est très froide et l'animal

mal qui sort de la grange se trouve saisi par le froid. Il met le nez dans l'eau, et tout transi, il retourne à l'étable sans s'ôter sa soif, ou bien, sa soif est si grande qu'il boit hors de raison, alors il rentre gonflé, mal à l'aise, à moitié gelé, tout tremblant. On l'expose ainsi à tout espèce d'accidents. Combien de vaches sont ainsi avortées, et on ne sait pas à quoi attribuer l'accident. L'animal a besoin d'une eau tempérée; l'eau glacée lui est contraire, souvent fatale.

Souvenirs historiques LE 4 SEPTEMBRE 1660 Comme nous l'avons déjà annoncé, durant le mois dernier on a célébré à Laprairie un service solennel pour les victimes tombées dans les combats du 4 septembre 1660 et du 11 août de l'année suivante. Le même jour une croix a été plantée dans la Côte de La Prairie à l'endroit appelé la Bataille. Sur ces combats, voici quelques détails historiques qui ne seront pas sans intérêt.

Le 4 septembre 1660, il y eut une attaque de la part des Iroquois et s'en suivit un combat au lieu appelé La Fourche. A une demi lieue du Fort, Les ennemis furent repoussés, mais les Français perdirent plusieurs hommes: Savoir Jean Duval, Jean Barault et un nommé Bourbon, habitants de la paroisse, et Lamothe, Latreille, Beaulieu, Larose et un autre, soldats de M. le chevalier Degrès, qui furent inhumés dans le cimetière de la paroisse le 4 et le 5. A l'exception de Bourbon et de Lamothe qui avaient été emportés dans le bois par les ennemis et dont les corps ne furent retrouvés que le 3 décembre suivant, mais tellement mutilés et défigurés qu'ils étaient méconnaissables, surtout Lamothe; leurs ossements furent inhumés dans le cimetière aussi, le même jour 3 décembre.

Dans la nuit du 10 août 1661, le Fort de Laprairie, qui contenait alors une garnison de 7 à 800 hommes fut attaqué par un détachement d'Iroquois et d'Anglais sous le commandement du major Schuyler. Les ennemis ne purent pénétrer dans le Fort et ils furent repoussés; mais les Français perdirent leur commandant, le capitaine St Cirque, un autre capitaine Dhosto, un lieutenant, Domierque et 14 soldats ou habitants de la place, qu'on ne put reconnaître; tous furent inhumés, le lendemain 11, dans le cimetière. Le major Schuyler et son détachement, repoussé dans La Prairie, prit sa direction vers la Rivière Richelieu; il fut rencontré à deux lieux de Laprairie par M. de Varennes, que M. de Frontenac, gouverneur avait envoyé pour couvrir Chambly, à la tête d'un corps d'habitants et de sauvages alliés. De Varennes donna à ses gens de se blottir, ventre à terre, derrière deux arbres renversés, pour recevoir la première décharge de ses ennemis; puis il commença la charge à son tour, elle fut si rude et si vigoureuse que Schuyler est complètement défilé. Les Anglais et les Iroquois eurent 120 morts et autant de blessés; leurs drapeaux, etc., tombèrent aux mains des Français qui eurent eux, 60 tués et 60 blessés. Le jeune et vaillant Lebert du Chêne se distingua dans cette rencontre à la tête des Canadiens Français; mais il fut mortellement blessé. On le transporta à Montréal où il mourut le lendemain et où il fut inhumé. C'est de ce combat sans doute, que vient le nom de La Bataille, donné à la côte de cette paroisse joignant la petite rivière de Montréal dans les paroisses de Chambly et de St Luc.

Maigre ces défaites, les Iroquois continuèrent à rôder en secret par petites bandes, cherchant à surprendre les habitants inoffensifs et les massacrer sans pitié, quand ils pouvaient mettre la main dessus. Les registres contiennent les actes de sépulture de plusieurs colons tués et massacrés ainsi par ces barbares. La première victime que l'on trouve est Mme Yvonne Cail dont il a été parlé plus haut. Ensuite l'on trouve Mathieu Faye alors marguillier en charge, son fils André de 17 ans, tués par les Iroquois le 29 août 1695, Antoine Rousseau dit Labonnie, tué le 8 juillet 1697, Marie Liveraiois, femme d'Isaac Bilet, tué le 9 août 1692, Etienne Bisalton, ancien marguillier tué le 25 septembre 1697 avec Jean Baptiste Holayer.

COURRIER DE LONDRES

Le correspondant parisien du Times démontre que l'entente franco-russe est une garantie de paix: Après cette entente, dit-il, la liberté d'action de l'une des parties contractantes est affectée par la volonté de l'autre. La France ne pourrait plus se lancer seule dans une guerre, car désormais elle se croirait trahie, si elle n'avait pas la certitude que la Russie marchera avec elle; et, d'un autre côté, en liant sa politique à celle de la Russie, elle s'est virtuellement renoncée à son droit de déclarer seule la guerre.

La France, avant Cronstadt, aurait pu partir isolément et sans être accompagnée de la Russie, la pression populaire aurait pu l'y contraindre et la forcer également à marcher si, la Russie avait déclaré ou s'était vu déclarer la guerre; tandis que, depuis les événements de Cronstadt, si la France ne sent pas la Russie avec elle, elle ne pourra plus déclarer la guerre; car l'opinion publique en France qui, jusque là, s'était habituée à ne compter que sur lui-même, serait trop habituée par ce qu'il considérerait comme un abandon. Il deviendrait ainsi presque impossible à la France de provoquer les hostilités.

La politique de la Russie est affectée dans une certaine mesure par des raisons de la même nature, et de plus, ajoute le correspondant du Times, cette puissance n'est pas encore prête à faire la guerre, et elle ne le sera pas de quelque temps encore.

On manda de Berlin au Standard que la plus bruyante activité règne dans le département de la marine et la section des colonies aux affaires étrangères. A la suite de l'échec subit par les troupes allemandes dans l'est de l'Afrique, l'empereur a lui-même donné des ordres pressants pour que le désastre de l'expédition soit réparé et la mort des soldats et officiers allemands vengée le plus tôt possible.

Cette nouvelle expédition sera organisée sur une grande échelle, pour assurer le châtiment des Oua-Héhés. — La GAZETTE UNIVERSELLE de Munich confirme que le prince de Bismarck ne signera pas au Reichstag dans la prochaine session.

Le Times, parlant de l'allocution prononcée par Guillaume II au banquet d'Erfurt, dit que l'empereur ne s'est pas servi du terme parvenu, et que, dans tous les cas, en admettant qu'il ait employé cette expression, il ne la reconnaît pas publiquement, ce qui équivaut à une rétractation. Ce mot ne figure point en effet dans le compte rendu officiel du discours impérial.

D'ailleurs, l'empereur, s'adressant à une réunion intime d'officiers, a pu ne pas se croire tenu à la même réserve de langage que s'il s'était agi d'une cérémonie publique.

LA VALLEE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA

ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 3.00 Un An par la Poste . . . 1.00

MIRACLE

Il y a dans le monde et un miracle peut exister dans la vie des hommes. Nous venons d'introduire dans le monde un nouveau produit. La rose d'or est une fleur qui a été créée par la science et l'art. Elle est si belle, si douce, si parfumée, qu'elle a été appelée le miracle de la nature. Elle est si précieuse, si rare, qu'elle a été appelée le miracle de la vie.

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

L'EMULSION SCOTT aux Hypophosphites de Soude et de Chaux. L'EMULSION SCOTT est un médicament parfait. Elle est si douce, si agréable, si efficace, qu'elle a été appelée le miracle de la nature. Elle est si précieuse, si rare, qu'elle a été appelée le miracle de la vie.